Image not found or type unknown

Moi étudiante, ma mère me réclame de l'argent

Par **Moomin**, le **05/12/2015** à **19:54**

Bonjour, je viens à vous car je ne sais plus comment gérer ma situation, que je vais essayer de résumer le plus simplement possible.
J'ai quitté le domicile familial (où il n'y a que ma mère) en août pour aller faire mes études dans une plus grande ville. Je viens juste de perdre le travail pour lequel j'avais été engagée en cdi, me laissant juste, mensuellement, ma bourse de 467e. Cette bourse étant rétroactive, j'ai touché un peu plus de 1600 euros le mois dernier, car je ne l'avais pas touché avant. Ces 1600 euros sont donc tout ce que j'ai de côté pour les mois à venir, avec la possibilité de mettre du temps à retrouver un poste.

Ma mère, elle, est en longue maladie et ne travaille pas. Etant gravement dépressive, elle a toujours eu du mal à gérer ses dépenses, et a vécu presque toute sa vie d'adulte à découvert. Mais voilà, cette fois ci, elle est à découvert de 1500 euros, et n'en rentre que 930 par mois. Elle me réclame donc l'intégralité de ma bourse, + de lui envoyer 100 euros par mois car lors de mon départ, la caf lui en a retiré 200 (car plus d'enfant à charge)
Je ne veux pas rentrer dans les détails, mais je peux vous confirmer qu'elle a largement moyen de revendre certaines choses pour éviter la venue des huissiers.
Je ne sais pas quoi faire, je pense à une mise sous tutelle mais ne sait pas comment procéder. Je me demande également si il existe une possibilité de remboursement de dette?
Je ne sais pas quoi faire ni à qui m'adresser, j'ai besoin d'aide.
Merci, cordialement

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés